

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.116

L'An Deux Mille Cinq, le 22 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 15 DECEMBRE 2005

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 15 DECEMBRE 2005

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Mme TERRIEN, TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST, Maire, représenté par Mme MONTRON  
M. HUGENOBLE, représenté par M. LE GUEUT  
Mme JOLY représentée par M. MERLE

**ABSENTS-EXCUSES** : Mme ISENDICK, M. RAYMOND

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 28  
Nombre de Votants : 31

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : CONVENTION D'ASSISTANCE METEOROLOGIQUE SUR L'AERODROME DE  
ROYAN-MEDIS AVEC METEO-FRANCE - AVENANT N° 1

**VOTE** : UNANIMITE

Par délibération du 30 juin 2003, le Conseil Municipal a approuvé la convention à conclure avec METEO-FRANCE organisant les prestations météorologiques sur l'aérodrome de ROYAN-MEDIS.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer un avenant n° 1 à intervenir à cette convention conclue le 21 juillet 2003.

Cet avenant n° 1 porte sur le changement d'indice servant à la formule de révision des prix des prestations.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le projet d'avenant n° 1 à la convention d'assistance météorologique sur l'aérodrome de ROYAN-MEDIS proposé par METEO-FRANCE,
- VU l'avis de la Commission de Travaux,
- APRES en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

- D'approuver l'avenant n° 1 à la convention établie par METEO-FRANCE pour l'assistance météorologique sur l'aérodrome de ROYAN-MEDIS,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer ledit avenant.
- D'imputer les dépenses correspondantes au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 26 décembre 2005  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**